COLEACP PIP

Usage sécurisé des pesticides

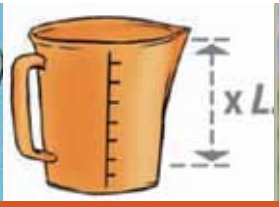

CONSIGNES DE DOSAGE

1

Filières fruits et légumes en pays ACP

Brochure destinée au personnel d'encadrement d'ouvriers agricoles et de petits producteurs

Le PIP est financé par l'Union européenne

PIP
POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR FRUITS ET LEGUMES ACP

Le PIP met cette brochure à disposition du personnel d'encadrement d'ouvriers agricoles et de petits producteurs de fruits et légumes des pays ACP (Afrique - Caraïbes - Pacifique). Les consignes illustrées dans les pages qui suivent sont destinées aux personnes responsables de l'application des pesticides.

Cette brochure a été conçue par la Cellule de Formation du Programme, sous la direction de Bruno Schiffers, professeur à Gembloux Agro-Bio Tech et responsable de la Cellule.

Cette brochure rassemble les consignes à suivre pour le dosage et les recommandations pour la protection de l'environnement. Elle propose une méthode simple pour déterminer avec une précision suffisante le volume épandu par hectare et la dose de produit à préparer pour traiter efficacement.

Le PIP est un programme financé par l'Union européenne.

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du PIP et du COLEACP et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Introduction

Le but de cette brochure est d'apprendre au producteur à calculer et à mesurer correctement la dose de pesticide à utiliser.

Il est en effet important de doser correctement les pesticides lors de chaque traitement, de manière à en appliquer suffisamment pour contrôler efficacement les maladies et les ravageurs, mais sans dépasser la dose recommandée afin d'éviter les résidus sur les produits à la récolte. La présence de résidus rend les produits récoltés dangereux pour la santé et donc invendables.

Vous trouverez dans cette brochure une méthode pratique pour calculer la quantité à mesurer, de manière à ce que le pesticide correctement dosé vous soit une aide efficace et sans risque.

Cette brochure fait partie d'un set de 4 brochures s'adressant aux personnes responsables de l'application des pesticides :

1. Consignes de dosage.
2. Consignes avant l'application.
3. Consignes pendant l'application.
4. Consignes après l'application.

Des brochures sur d'autres thèmes sont également disponibles auprès du PIP (http://ww.coleacp.org/pip).

Liste des consignes de dosage

S'équiper correctement

1. Utiliser un pulvérisateur en bon état, sans fuites
2. Régler au besoin avant l'utilisation la forme du jet
3. Calibrer régulièrement l'appareil, au moins une fois par an
4. Si nécessaire nettoyer la buse et les filtres
5. Utiliser des ustensiles appropriés qui permettent de mesurer de petits volumes

Acheter le pesticide

1. Refuser les produits détériorés et ceux sans étiquette
2. Ne jamais reconditionner les produits
3. Lire la dose recommandée et les instructions sur l'étiquette (mode d'emploi)
4. Choisir correctement les équipements de sécurité en fonction du risque et des recommandations sur l'étiquette (bande de couleur et pictogrammes de sécurité)

Estimer le volume de bouillie épandu par hectare

1. Remplir entièrement d'eau propre le réservoir en utilisant un récipient gradué pour mesurer le volume d'eau versé dans le réservoir
2. Régler, au besoin, la tête de buse pour pulvériser de fines gouttes
3. Mesurer avec précision une surface de 100 m^2
4. Pulvériser toute la surface délimitée en respectant une vitesse de traitement normale et en pompant régulièrement pour maintenir la pression
5. Mesurer le volume d'eau à ajouter pour remplir à nouveau le réservoir jusqu'au maximum
6. Calculer par différence le volume pulvérisé sur la surface (100 m^2), et multiplier par 100 pour obtenir le volume de bouillie épandu à l'ha (10.000m^2) appelé «V» dans ce qui suit

Calculer la quantité de produit nécessaire pour chaque remplissage de cuve

1. Pour les produits **liquides**, appliquer la formule suivante :

$$\text{Quantité de produit à mesurer (L)} = \frac{\text{Dose recommandée (L/ha)}}{\text{Volume de bouillie par hectare (L)}} \times \text{Capacité de la cuve (L)}$$

2. Pour les produits **solides**, appliquer la formule suivante :

$$\text{Quantité de produit à mesurer (kg)} = \frac{\text{Dose recommandée (kg/ha)}}{\text{Volume de bouillie par hectare (L)}} \times \text{Capacité de la cuve (L)}$$

Noter après chaque traitement

1. Après chaque traitement, noter: la date, la parcelle, la culture, le nom du produit, les quantités mesurées, les conditions d'application et le nom de l'applicateur
2. Remplir la fiche de gestion du stock de pesticide

1 | S’équiper correctement

Utiliser un pulvérisateur en bon état, sans fuites

Régler au besoin avant l’utilisation la forme du jet

Calibrer régulièrement l’appareil, au moins une fois par an

Si nécessaire nettoyer la buse et les filtres

Utiliser des ustensiles appropriés qui permettent de mesurer de petits volumes

2 | Acheter le pesticide

Refuser les produits détériorés et ceux sans étiquette

Ne jamais reconditionner les produits

Lire la dose recommandée et les instructions sur l'étiquette (mode d'emploi)

Choisir correctement les équipements de sécurité en fonction du risque et des recommandations sur l'étiquette (bande de couleur et pictogrammes de sécurité)

3 | Estimer le volume de bouillie épandu par hectare

Remplir entièrement d'eau propre le réservoir en utilisant un récipient gradué pour mesurer le volume d'eau versé dans le réservoir

Régler, au besoin, la tête de buse pour pulvériser de fines gouttes

Mesurer avec précision une surface de 100 m^2

Pulvériser toute la surface délimitée en respectant une vitesse de traitement normale et en pompant régulièrement pour maintenir la pression

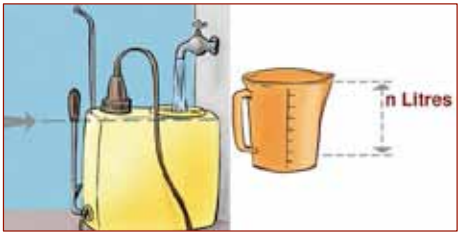

Mesurer le volume d'eau à ajouter pour remplir à nouveau la cuve jusqu'au maximum

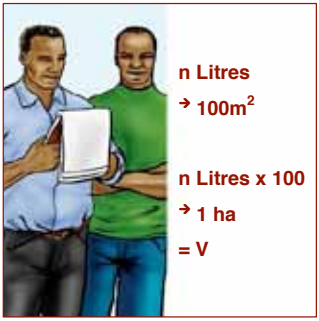

Calculer par différence le volume pulvérisé sur la surface (100 m^2), et multiplier par 100 pour obtenir le volume de bouillie épandu à l'ha (10.000m^2), appelé « V » dans ce qui suit

4 | Calculer la quantité de produit nécessaire pour chaque remplissage de cuve

Pour les produits **liquides**, appliquer la formule suivante :

$$\text{Quantité de produit à mesurer (L)} = \frac{D}{V} \times C$$

D= Dose recommandée (L/ha) : voir étiquette du pesticide
V= Volume de bouillie par hectare (L) : voir vignettes p.6
C= Capacité de la cuve (L) : voir vignettes p.5

Pour les produits **solides**, appliquer la formule suivante :

$$\text{Quantité de produit à mesurer (kg)} = \frac{D}{V} \times C$$

D= Dose recommandée (kg/ha) : voir étiquette du pesticide
V= Volume de bouillie par hectare (L) : voir vignettes p.6
C= Capacité de la cuve (L) : voir vignettes p.5

10/02/2007-PARCELLE 17
HARICOT VERT
PRODUIT EC 250
30 ml
APPAREIL A DOS. 600 L/ha

Après chaque traitement, noter : la date, la parcelle, la culture, le nom du produit, les quantités mesurées, les conditions d'application et le nom de l'applicateur
Remplir la fiche de gestion du stock de

1 CONSIGNES DE DOSAGE

2 CONSIGNES AVANT APPLICATION

3 CONSIGNES PENDANT APPLICATION

4 CONSIGNES APRÈS APPLICATION

COLEACP PIP

130, rue du Trône • B-1050 Bruxelles • Belgique
Tél : +32 (0)2 508 10 90 • Fax : +32 (0)2 514 06 32
E-mail : pip@coleacp.org

www.coleacp.org/pip

Le PIP est financé par l'Union européenne

POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
DU SECTEUR FRUITS ET LEGUMES ACP

Imprimé sur du papier certifié FSC, à l'aide d'encres écologiques sans solvant.
Date de publication : Décembre 2011